



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
bureau de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 8 mars 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

4300 titres de séjour au profit d'étudiants étrangers dans le département du Bas-Rhin en 2011

En raison du rayonnement de l'Université de Strasbourg qui accueille beaucoup d'étudiants étrangers, la préfecture du Bas-Rhin délivre, chaque année, 4300 titres de séjour en moyenne au profit d'étudiants étrangers hors Union Européenne et pays assimilés.

4219 en 2009 et 4445 en 2010 alors que les chiffres pour 2011 ne sont à ce jour pas encore connus.

Au regard de ces 4300 titres délivrés en moyenne aux étudiants étrangers, les mesures d'éloignement prises pour situation irrégulière n'atteignent pas la cinquantaine chaque année.

En 2011, 40 mesures d'éloignement ont été décidées et ce chiffre est stable depuis 2009.

Toutes ces mesures concernent des étudiants qui ont connu des échecs répétés à leur examen sans valider une seule année en plusieurs années universitaires. Des dérogations sont naturellement accordées aux étudiants victimes de maladie sérieuse ou d'événement familial grave.

Au final, 11 étudiants étrangers en situation irrégulière ont été réellement éloignés en 2011 dans le département du Bas-Rhin.